

**JOURNÉE NATIONALE
DE LA RÉSISTANCE,
LE 27 MAI**
**JOURNÉE NATIONALE
DE LA FRANCE LIBRE,
LE 18 JUIN**

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1176-1177 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 2005

IL Y A 60 ANS : LA SECURITE SOCIALE, FILLE DE LA RESISTANCE



A gauche: la première page du projet de Charte de la Résistance, rédigé par Pierre Villon et qui servira de base au Programme du CNR, publié le 15 mars 1944. Au centre: le Général de Gaulle, qui signa l'ordonnance créant la Sécurité Sociale. A droite: Ambroise Croizat, qui la mettra en œuvre.

Dans l'ouvrage qu'il consacra, en 1974, à l'Assemblée Consultative d'Alger, dont il présidait le groupe de la Résistance, René Cerf-Ferrière – qui appartenait longtemps à la présidence collective de l'A.N.A.C.R. – appelle la Sécurité Sociale "La fille de la Résistance" - 1. Et son rappel des faits justifie à tous égards ce baptême.

Après l'arrestation de Jean Moulin et la constitution du bureau du C.N.R., Pierre Villon, qui en est membre, rédige un projet de "charte" en deux parties: Action immédiate et mesures à prendre dès la libération. A peu près en même temps, Emile Laffon, chargé de mission d'André Philip, commissaire à l'intérieur du Gouvernement d'Alger, propose au CNR une sorte de manifeste pour l'après-guerre. Pierre Villon dépose son texte lors d'une séance plénière du CNR, le 26 novembre 1943.

La discussion conjointement à d'autres de ces deux projets, dans chaque mouvement et formation puis collectivement, va durer jusqu'à l'adoption à l'unanimité du programme bien connu, le 15 mars 1944. Pierre Villon consacra beaucoup d'efforts à la première partie – l'action immédiate qu'il fallait organiser, armer, - le Général de Gaulle ayant déploré lui-même, le 10 janvier 1944, que les moyens donnés à la Résistance fussent si peu "à la hauteur des nécessités". La deuxième fut longuement mise au point avec notamment des contributions des représentants syndicaux et politiques, dont Louis Saillant. A mesure des discussions, ne persista bientôt qu'une opposition, celle de Joseph Laniel, qui devant l'unanimité des autres membres donna également son accord.

René Cerf-Ferrière relève que, passant par Londres, le programme parvint tard à Alger et que la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Consultative entreprit la rédaction d'une ordonnance organisant ce à quoi tous aspiraient et que le CNR avait formulé ainsi: "Un plan complet de Sécurité Sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat", à quoi s'ajoutait "une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours".

Les plus actifs pour l'élaboration du texte furent G. Buisson, Ambroise Croizat et Albert Gazier. Las, la Consultative acheva le 25 juillet 1944 sa session d'Alger et le débat public ne put reprendre qu'après son installation à Paris, en novembre. Président de la Commission du Travail, Ambroise Croizat consulta des médecins et syndicalistes et le ministre de la Santé, François Billoux. Lui-même étant nommé Ministre du Travail en novembre 1945, alors que l'ordonnance avait été adoptée le 4 octobre, la mise en œuvre ne tarda pas. On cite même des signes de cette nouvelle institution bâtis par des ouvriers lors de leurs congés!

On s'explique cet enthousiasme quand on sait qu'avant la guerre un quart seulement des Français disposaient d'un système d'assurances privées ou d'Etat pour les seuls fonctionnaires, que n'existaient ni retraite de vieillesse, ni indemnités de chômage, ni prise en charge des accidents du travail, ni aide aux soins... Même en cette période de Libération et de Victoire, la bataille fut rude, mais elle fut gagnée, le Gouvernement provisoire et l'Assemblée aboutissant à un accord total.

Le Général de Gaulle, signataire de l'ordonnance, la publie dans ses "Mémoires de Guerre". Lisons le paragraphe décisif: "L'organisation de la Sécurité Sociale assure, dès à présent, le service des prestations prévues par les législateurs concernant les assurances sociales, l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et maladies professionnelles et les allocations familiales et de salaire unique aux catégories de travailleurs protégés par chacune de ces législations, etc."

Oui, René Cerf-Ferrière avait raison: la Sécurité Sociale est bien la fille de la Résistance. La défendre est bien, pour les résistants, une tâche de fidélité que les coups de griffes reçus depuis lors, ont rendu impérieuse, les arguments tirés par leurs auteurs de ses déficits devant être combattus par la recherche de ressources là où elles se trouvent (ce à quoi avait aussi pensé le CNR).

Charles Fournier-Bocquet

1 Ouvrage épuisé.

L'ANACR EN DEUIL

Deux Résistants prestigieux, Compagnons de la Libération, membres du Comité d'Honneur National de l'ANACR, nous ont quittés. Joël Le Tac, le 8 octobre, et Georges Guingouin, le 27 octobre. Co-Président National de l'ANACR, Louis Cortot, Compagnon de la Libération, a représenté le Président-délégué Robert Chambeiron, Secrétaire général-adjoint du Conseil National de la Résistance, et le Bureau national de l'ANACR aux obsèques de Joël Le Tac, accompagné de Jean-Paul Riffaut, membre de la Direction nationale des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", ainsi qu'à celles de Georges Guingouin, accompagné de Jacques Varin, secrétaire général de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR).

(Cliché Ordre de la Libération)



JOËL
LE TAC

(Cliché Ordre de la Libération)



GEORGES
GUINGOUIN

Né en 1918 à Paris dans une famille d'instituteurs, Joël Le Tac, alors étudiant en droit, fut mobilisé le 16 septembre 1939. Replié avec son unité dans les Landes, il refuse l'armistice et réussit, en s'embarquant sur le "Baron Nairn" qui évacue des troupes polonaises, à gagner le 24 juin 1940 l'Angleterre où il s'engage dans les Forces Françaises Libres.

Nommé sergent instructeur au camp des Cadets de la France Libre à Brynabach, il participe, sous les ordres du capitaine Bergé, à la création en octobre 1940 de 1^{ère} Compagnie d'infanterie de l'Air.

L'un des premiers à rejoindre depuis la France le Général de Gaulle, Joël Le Tac fut aussi l'un des premiers à rejoindre depuis Londres le combat de la Résistance intérieure, étant parachuté dans le cadre de l'opération "Savannah"... le 15 mars 1941 près de Vannes. Après avoir

(suite en page 3)

Né en 1913 d'un père tué à l'ennemi dès août 1914, et d'une mère institutrice, Georges Guingouin sera instituteur. Nommé à Saint-Gilles-les-Forêts (Haute-Vienne), il est à la veille de la guerre secrétaire du rayon communiste d'Eymoutiers.

Mobilisé en août 1939 et blessé le 17 juin 1940, Georges Guingouin, revenu dans ses foyers, entre en résistance dès juillet 1940. Echappant de peu à l'arrestation en février 1941, il prend dès avril le "maquis", se réfugiant dans une sapinière de Soudaine-Lavinadière en Corrèze, vivant dans des cahutes, des maisons inhabitées, des souterrains... Son intense activité résistante - distributions de tracts lors des foires, enlèvement de cartes d'alimentation à la mairie de Saint-Gilles-les-Forêts en octobre, etc. - le feront condamner par contumace...

(suite en page 3)

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des
Anciens Combattants de la
Résistance (A.N.A.C.R.)



BON DE SOUTIEN

2005

Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro d'octobre 2005 du "Journal de la Résistance" - France d'abord -

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance!

Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association.

Pour permettre aux retardataires de participer, les talons des bons de soutien et leur règlement pourront être renvoyés au Siège national jusqu'au 30 novembre

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Amis de la Résistance (ANACR).
- P. 3 : Assemblée Générale de l'UFAC.
- P. 4 et 5 : Nazis et Pétainistes contre soldats noirs - Négationistes.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Livres. Défense de la langue française

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

PAS-DE-CALAIS :

DES FRESQUES DANS LA VILLE

Depuis bientôt deux ans, le comité des "Ami(e)s de la Résistance" de Grenay et alentours a mis en place une nouvelle action de mémoire. Opération menée en partenariat avec la municipalité de Grenay, celle-ci s'est concrétisée par la réalisation d'un ensemble de fresques réalisées à l'occasion des soixantièmes anniversaires du Débarquement, de la Libération, et de la Déportation. Financée par la collectivité mais aussi, pour l'essentiel, par le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais à travers le Fonds de Participation des Habitants (F.P.H.), l'action a débuté en 2004, à l'occasion des 60 ans du Débarquement et de la Libération. Cette année, le thème abordé est celui de la Déportation. Avec la participation de quelques jeunes de la commune et le responsable de l'atelier dessin municipal, cinq nouvelles fresques ont été élaborées cette année. Ces dernières, comme les 10 fresques précédentes, ont été exposées aux quatre coins de Grenay pendant plusieurs semaines. Prêtées ensuite au collège de la ville, elles ont été installées dans la cour de l'établissement pour servir de support pédagogique aux professeurs. L'ensemble des fresques sera offert aux écoles de la commune après accord des responsables d'établissement. Le collège Langevin-Wallon de Grenay a déjà réservé au moins une fresque abordant chacun des thèmes.



DRÔME :

LES AMIS EN ASSEMBLEE GENERALE FRUCTUEUSE

La V^{ème} Assemblée générale des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)"-Drôme s'est tenue le 22 mai dernier à Saint-Rambert d'Albon, en présence de 51 personnes (61 adhérents avaient donné pouvoir), venant des 4 comités d'"Ami(e)s" du département (Montélimar, Romans, Valence, Drôme Nord et Drôme provençale). L'accueil en a été préparé par le Comité des "Ami(e)s" de Drôme Nord, chaleureusement remerciés ainsi que le maire de Saint-Rambert, Gérard Oriol, présent à l'ensemble des travaux, par la présidente Mireille Monier-Lovie. On notait la présence de Gabriel Banchieri, député de la Drôme, et de Alain Genthon, vice-président du Conseil général représentant le président Didier Guillaume, ainsi que celle de Jacques Varin, secrétaire général de l'"Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR)". Le rapport moral, présenté par Mireille Monier-Lovie, aborda trois thèmes : "Une époque aux signaux contradic-

HAUTE-SAVOIE : UN PREMIER EDITO

Le Trait d'Union de la Résistance Haut-Savoyarde est, depuis 58 ans, l'organe de l'ANACR de Haute-Savoie. Depuis quelques années déjà, il a intégré dans son sous-titre "et des Amis de la Résistance". Son n° 45, de septembre 2005, marque une nouvelle étape : pour la première fois, son éditto est écrit par un "Ami de la Résistance (ANACR)"...

Le premier éditto des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" de la Haute-Savoie est marqué par la citation de leur organisation propre et de leur responsabilité dans un texte officiel : la Convention de partenariat avec le Conseil Général et la Municipalité de Bonneville.

En effet, à l'occasion d'une importante réunion du bureau départemental de l'ANACR et des "Ami(e)s", le 6 août 2005 à la Maison des Associations de La Roche-sur-Foron, Constant Paisant, Robert Lacroix et Jean-Paul Rigoli, respectivement Président du Musée Haut-Savoyard de la Résistance de Bonneville, président de l'ANACR de Haute-Savoie et président des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" de Haute-Savoie, ont signé en présence de nombreux participants, la Convention de partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Savoie et la Municipalité de Bonneville, qui met définitivement sur les rails la réouverture du Musée si cher à notre cœur.

Il est de notre avis qu'il fallait entériner cette convention afin d'éviter la mort définitive de notre Musée, fermé depuis cinq ans ; situation qui ne pouvait plus durer ! En mémoire de tous ceux et de toutes celles qui ont combattu durant les années noires et de ceux et celles qui ont fondé et fait vivre le Musée de Bonneville, avec passion et les moyens du bord, durant trente cinq ans. L'ANACR et les "Ami(e)s" participeront aux travaux du groupe de travail du site de Bonneville, en liaison étroite avec le Conseil Général qui assurera la gestion et le financement du Musée.

Bonneville, Glières et Morette deviennent les trois pôles de la Mémoire de la Résistance en Haute-Savoie. Avec tous les moyens modernes qui seront mis à la disposition des jeunes, des chercheurs, des visiteurs d'un jour, le Musée de la Résistance de Bonneville va redevenir un lieu où la Mémoire ne s'éteindra pas.

Les "Ami(e)s" qui sont-ils ? Leur existence remonte au congrès de Sallanches en 1970. Réunis en association déclarée, ils tirent leur première assemblée générale en 1998 à Cervens. Aujourd'hui, on compte 390 "Ami(e)s" en Haute-Savoie, et 10 500 au niveau national.

Que font les "Ami(e)s" de Haute-Savoie ? Bonne question, celle que peut-être vous vous posez ? Ils fonctionnent avec leur propre association et leurs activités spé-

cifiques aux cotés et en parallèle avec l'association départementale de l'ANACR.

Ils assurent de plus en plus de responsabilités au sein des comités locaux et du comité départemental où ils occupent des postes de président, de vice-président, de secrétaire, de trésorier, de responsable de commission.

Leur principal souci : Résister, aujourd'hui comme hier face au négationnisme, au racisme, à la xénophobie, à l'antisémitisme, défendre les valeurs républicaines du C.N.R., oubliées ou bafouées aujourd'hui. Ils luttent pour la reconnaissance de deux dates d'honneur de la France : le 27 mai et le 18 juin, objectif du congrès de Grenoble. Ils participent aux journées contre le racisme, accompagnent les témoins dans les collèges et les lycées, organisent des voyages de la mémoire.

Cette année plusieurs "Ami(e)s" ont accompagné des jeunes au camp d'Auschwitz-Birkenau pour le 60^{ème} anniversaire de la libération des camps. Deux classes primaires de Gruffy ont fait le voyage de la Maison d'Izieu avec les "Ami(e)s".

Ils participent à ou organisent des soirées-débats, en 2005 : autour de "La Chronique d'un Enfer" présenté par la troupe "Traction Avant" de Vénissieux, autour de la pièce de théâtre "Le Silence de la Mer" d'après Vercors dans divers lieux du département. Des repas comme La poule au pot à Cran-Gevrier, pour aider leur caisse.

Une commission mémoire se met en place, car le devoir de mémoire est un des piliers de l'Association.

Ils participent au Trait d'Union, au concours de la Résistance et de la Déportation, à la réorganisation du musée de Bonneville, aux différentes cérémonies et commémorations (ex : le 60^{ème} anniversaire à travers le département).

Les "Ami(e)s" ont pour mission de se montrer dignes et fidèles continuateurs des acteurs et des témoins qu'ont été les combattants de la Résistance.

Merci à vous les Anciens qui nous permettent de vivre aujourd'hui.

Merci d'avance aux Jeunes qui voudront bien nous rejoindre.

Jean-Paul RIGOLI
Président départemental des
Ami(e)s de la Résistance
(ANACR) »

MORBIHAN :

QUESTIONS POUR UN 60^{ème} ANNIVERSAIRE

A l'occasion de la commémoration le 23 mai 2005 du 60^{ème} anniversaire de la découverte de la Fosse de Port-Louis, une exposition et une rencontre-débat ont été organisées avec les élèves des classes de 3^{ème} du collège de Kerdurand, à Riantec.

Dans le cadre de la préparation de la cérémonie du 23 Mai 2005, préparation à laquelle les Amis de la Résistance (ANACR) ont été conviés par Mme le Maire de Port-Louis, ces derniers ont présenté pendant deux semaines leur exposition sur la Résistance en Morbihan, au collège de Kerdurand à Riantec.

Au terme de ces deux semaines, et sur invitation du Principal du collège, les "Amis" ont organisé et participé à un débat sur la Résistance avec les élèves de classe de 3^{ème}.

Marcel Raoult, président départemental de l'ANACR du Morbihan, Edouard Guillemoto, président du comité local ANACR (Canton de Port-Louis). Robert David, président départemental des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", ont répondu aux questions des adolescents.

Entres autres : Naissance et organisation de la Résistance ? Les femmes dans la Résistance (motivations, rôle, engagement) ? Le travail obligatoire (STO) et ses incidences sur la population ? Résistance et Déportation ? Le rôle de la Résistance dans la libération du pays ? La Résistance dans la poche de Lorient ? La répression nazie (découvertes des massacres de Port-Louis) ? La vie dans les maquis de la région ?

Organisée pour la 1^{ère} fois sous cette forme, cette rencontre d'échanges et d'informations, s'est soldée par la satisfaction générale des élèves et de l'équipe éducative.

BERRE-L'ETANG :

PREMIERS FRUITS

La visite des époux Aubrac à Berre le 20 janvier a porté ses premiers fruits. Le collège de Berre compte désormais une élève qui fait partie des lauréats du département pour le Concours National de la Résistance. Elle a participé à la remise des récompenses le 7 juin à la Préfecture de Marseille.

Un projet de "sortie au Struthof" est en cours d'étude pour le mois de décembre 2005. L'Assemblée Générale du Comité de Berre s'est tenue le 4 mars, sous la Présidence d'honneur de Serge Andreoni, Maire de Berre, Conseiller Général, et celle de Jean-Paul Marcadet, Président de l'ANACR 13.

Le nouveau Président, élu à l'unanimité, entend poursuivre et développer les actions entreprises et plus particulièrement l'aide aux élèves du collège. Il entend également entretenir des liens étroits avec les autres Comités locaux. Berre compte désormais 68 "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" ayant payé leurs cotisations ; ils participent à toutes les commémorations patriotiques organisées dans leur ville, mais également à celles des autres Comités d'"Ami(e)s" (Noves, Arles, Marseille, Aix-en-Provence).

Le 15 juin 2005, le Comité de Berre a organisé une conférence débat sur les plages du débarquement, animée par Georges Carlevan des "Ami(e)s" d'Arles.

Le 24 juin, au cours de la fête du collège, M. le Maire, le Président du Comité de Berre des "Ami(e)s" et le Président départemental de l'ANACR ont récompensé 15 lauréats ayant participé au Concours National de la Résistance.

Gervais, fut adopté à l'unanimité, puis fut renouvelé le Conseil d'administration, dont la première réunion a porté à la présidence Mireille Monier-Lovie et Jean Lovie au secrétariat, Béatrice Jouve et Jacqueline Grenier, à la vice-présidence, Denis Grenier au secrétariat adjoint, Mireille Gervais au poste de trésorière, Eliane Belin à celui de trésorière adjointe. Enfin, se constituant en session extraordinaire, l'Assemblée décida le rattachement des statuts départementaux à ceux nationaux des "Ami(e)s". L'ordre du jour épuisé, tous se recueillirent au Monument aux morts, la cérémonie, ouverte par le Chant des Partisans, se clôtura par la Marseillaise.



LA SOIXANTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U.F.A.C.

Chaque année, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (l'U.F.A.C.) tient ses assises nationales, son Assemblée Générale.

En 2005, les 28 et 29 septembre, l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C. a revêtu une signification, une importance et un caractère exceptionnels dès lors qu'elle se tenait dans l'année du 60^e anniversaire de la création de la fondation de cette grande Fédération des Associations du monde combattant, rassemblant en ce début de vingt-et-unième siècle, 46 Associations nationales et 92 Unions départementales.

C'est en effet par une ordonnance en date du 14 mai 1945, signée par le Général de Gaulle que fut créée l'U.F.A.C.

A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS

Dans ce contexte, il était naturel que l'Assemblée de 2005 se tînt dans un lieu prestigieux : c'est à l'Hôtel de Ville de Paris que se déroulent les débats.

La matinée du mercredi 28 septembre fut essentiellement consacrée aux réunions des commissions et l'après-midi aux rapports - moral et d'activité, puis financier - et à la présentation des nombreuses résolutions. Après la réunion du Conseil d'Administration, qui procéda à l'élection des instances dirigeantes, une cérémonie du souvenir se déroula sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Le lendemain - 29 septembre - les délégués à ces assises participèrent à un colloque animé par Jean Lanzi sur le thème : "La place et le rôle des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre dans la société contemporaine", auquel prit part, notamment, M. Levay, chef du cabinet du Ministre délégué aux Anciens Combattants.

LES MESSAGES

Lors de la séance de clôture, en fin de matinée, fut proclamé le message de l'U.F.A.C. à la Jeunesse :

"Que la mémoire d'hier serve le monde d'aujourd'hui et de demain".

Il dit, en conclusion : "Nous avons vécu les tragiques réalités des guerres avec leurs cortèges de souffrances et de deuils.

"Les flammes de l'espérance brûlaient en nous. Elles ne sont pas éteintes et nous vous proposons de les partager..."

"Ensemble, bâtissons une société profondément humaine, fondement d'un monde meilleur, plus juste, plus solidaire et en paix".

Par ailleurs, le Président de la République avait tenu à adresser à la 60^e Assemblée Générale de l'U.F.A.C. un message duquel on peut extraire les lignes suivantes :

"L'U.F.A.C. a été créée pour regrouper... les associations de combattants et de victimes de guerre en vue de coordonner leur participation à l'organisation de la paix et de la sécurité nationale et internationale et de défendre leurs intérêts moraux et matériels.

"C'est une noble mission à laquelle l'U.F.A.C. a su répondre depuis 1945, avec une grande efficacité. Son action constante et déterminée en faveur du monde combattant doit être ici saluée avec force..."

À l'ouverture des travaux, c'est sur un grand écran que le Maire de Paris adressa son message - enregistré en vidéo - aux délégués : "... Merci de faire vivre le temps, de faire vivre les leçons de l'Histoire, merci de nous rendre plus forts collectivement par l'enseignement que vous nous transmettez et par les valeurs que nous portons ensemble pour demain, mais en étant lucides sur ce qu'a été notre passé et en voulant, pour l'honneur, faire vivre les valeurs de civilisation que nous avons reçues de nos aînés..."

Lors de la séance de clôture, Mme Odette Christienne, adjointe au Maire de Paris, chargée de la Mémoire, du Monde Combattant et des Archives, déclara notamment :

"... L'U.F.A.C. est active, vivante.

"... elle réalise avec bonheur l'union de toutes les générations du feu..."

"Qu'il me soit permis... de saluer le travail accompli, avec un dévouement immense, par tous les membres de l'U.F.A.C. Ils tirent leur efficacité d'une certaine vision de la personne humaine, d'une capacité à apporter un secours matériel, mais aussi l'expérience de l'épreuve subie..."

Auparavant, Jacques Goujat, Président de l'U.F.A.C., avait rappelé l'origine de la création de la Confédération qui, au lendemain immédiat de la Seconde Guerre Mondiale, a rassemblé l'ensemble des associations concernées :

"En 1943, au cœur de la tourmente, des personnalités du monde combattant pensèrent qu'il convenait de préparer le regroupement des associations qui ne manqueraient pas de naître au lendemain de la Libération de la France. Aussi, le 2 octobre 1943, le Gouvernement d'Alger instituait la "Fédération Française des Associations d'Anciens Combattants" (...).

"À Paris, un certain nombre de personnalités parmi lesquelles Léon Viala de l'Union Fédérale,

Félix Brun de l'A.R.A.C., Marcel Engrand de l'U.N.C., Maurice de Barral, de la France Mutualiste, Issaac, des Aveugles de Guerre, Etienne Nouveau, des Amputés de Guerre (NDLR : Il fut jusqu'à sa mort, membre de l'A.N.A.C.R.),... réfléchissaient et élaboraient une organisation unitaire..."

"Le texte définitif fut soumis au Général de Gaulle par l'un de ses compagnons de la première heure à Londres, le président fondateur de l'Union Fédérale, René Cassin. Le chef de la France Libre donna son accord [qui] se traduisit le 14 mai 1945 par la signature et la publication de l'ordonnance fondatrice de l'U.F.A.C..."

"Au plan institutionnel, l'U.F.A.C. et les Unions départementales ont été confirmées, ces derniers mois, dans leur rôle de sentinelles du monde combattant en prévenant toutes dérives pouvant mettre en question le droit à réparation qui, pour nous, est fondamental et imprescriptible. Vigilance aussi sur des projets de restructuration non concertés des institutions dont relève le monde combattant et particulièrement l'O.N.A.C. et ses services départementaux, qui sont et doivent demeurer les lieux privilégiés et de proximité pour la rencontre des anciens combattants, des victimes de guerre avec leur administration.

"De même, l'Institution Nationale des Invalides doit être en mesure de pouvoir engager ses programmes d'adaptation aux techniques les plus récentes des soins et du handicap..."

M. Hamlaoui Mekachera, Ministre délégué aux anciens combattants rendit hommage à "l'action, l'autorité, le rayonnement de l'U.F.A.C." qui fait "vivre le débat démocratique".

LA JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Présentant son rapport moral et d'activité, le secrétaire général de l'U.F.A.C., Yves Doury, rappela notamment les propos de Jacques Goujat lors de l'Assemblée Générale de 2004, souhaitant "l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance à la date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance"... (souligné par nous).

L'un des participants l'Assemblée Générale ayant exprimé son désaccord avec cette position, il appartient aux délégués de trancher et le résultat fut sans équivoque : aucun vote contre le rapport moral, seules trois abstentions furent recensées.

Par conséquent, la position de l'U.F.A.C. pour une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai de chaque année, a été nettement confirmée.

LES RÉSOLUTIONS

Fruits du travail de toute l'année, de nombreuses résolutions ont été adoptées à l'Hôtel de Ville de Paris, le 28 septembre.

L'U.F.A.C. a réaffirmé, dans le cadre de l'Action Générale et Sociale, sa ferme volonté du maintien d'un ministère spécifique, de l'O.N.A.C., aux niveaux national et départemental et de leurs missions ; elle demande la revalorisation de la retraite mutualiste du combattant.

La Confédération, en ce qui concerne la reconnaissance et la défense des droits, dit NON à un budget des Anciens Combattants ne respectant pas le Droit à réparation.

Elle considère comme particulièrement prioritaires dans le budget 2006 :

- Le relèvement du montant de la retraite du Combattant à l'indice 48

- Les mesures demandées au profit des conjoints survivants pensionnés et au profit des veuves et veufs d'anciens combattants.

- Le relèvement à 130 points PMI du plafond majorable de la retraite mutualiste du combattant.

En ce qui concerne le RAPPORT CONSTANT, l'U.F.A.C. constate que cette question n'est nullement résolue et réclame avec force "la convocation rapide d'une instance de concertation où seront présents les représentants des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, ayant pour but la recherche de la parité avec un corps de référence dans la grille de la Fonction Publique..."

Des textes concernant les différentes catégories de ressortissants du monde combattant ont été adoptés.

Voici celui en direction des Résistants, voté à l'unanimité :

"L'Assemblée Générale de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, réunie à Paris les 28 et 29 septembre 2005, constate que si les Pouvoirs Publics ont rendu hommage, lors des cérémonies des 60^{èmes} Anniversaires de la Libération et de la Victoire aux Combattants de la Résistance, de nombreuses injustices demeurent encore en ce qui concerne la reconnaissance des services accomplis dans le combat libérateur.

"L'U.F.A.C. renouvelle avec force sa demande d'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance aux titulaires de la Médaille de la Résistance ou de la

Croix de Guerre au titre de la Résistance.

"Tous les titulaires de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance ou de Combattant au titre de la Résistance doivent obtenir la qualité de combattant volontaire.

"L'U.F.A.C.,

"demande que toutes les personnes ayant prouvé leur participation à la Résistance mais ne réunissant pas toutes les conditions exigées pour l'attribution de la Carte du Combattant ou de la Carte de CVR reçoivent un diplôme spécifique de reconnaissance. La reconnaissance équivalente des services accomplis dans la Résistance, la défense des droits des résistants sont inséparables du travail de mémoire, du respect de la réalité historique et du développement de l'esprit civique."

L'Assemblée Générale de l'U.F.A.C. a consacré une large place aux affaires internationales, en premier lieu par une déclaration marquant son 60^{ème} anniversaire.

Il s'agit d'une part d'un bilan de la situation mondiale au cours des soixante dernières années concernant les différents conflits, la

course aux armes nucléaires, les efforts "conduisant à l'institutionnalisation des relations internationales".

L'U.F.A.C. a réaffirmé "l'actualité des principes et des dispositions de la Charte des Nations Unies...", la nécessité de donner les moyens au Conseil de Sécurité d'agir avec efficacité et, d'une façon générale de "favoriser le respect partout et par tous des instruments diplomatiques concernant les Droits de l'Homme et le Droit International Humanitaire et d'encourager le recours à la Cour Pénale Internationale".

La lutte contre le terrorisme, l'importance de "l'action auprès des gouvernements pour qu'ils apportent leur appui aux Nations Unies, dans un esprit de solidarité et dans l'intérêt des peuples du monde" ont fait l'objet de développements dans la Déclaration de l'Assemblée Générale.

Par sa haute tenue, par le travail fécond de ses délégués, la 60^{ème} Assemblée Générale de l'U.F.A.C. a marqué et continuera à marquer la vie du monde combattant et, au-delà, la vie démocratique de notre pays.

Jacques WEILLER

LE BUREAU NATIONAL DE L'UFAC

Il comprend 33 membres, dont :

PRÉSIDENT : Jacques GOUJAT (FNCPG-CATM)

VICE-PRÉSIDENTS : Jean BABY (FAGF), Serge COURS (UF), Robert CRÉANGE (FNDRP), Pierre GUILLERMET (UAG), Pierre MONROIG (FNBP)

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Yves DOURY (FNFMF)

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS : Jean-Claude GOUËLLAIN (FNPGIG), Jean-Claude KLINKERT (UF), Pierre ROBILLOLE (GNRM), Georges ROGEMOND (FNCPG/CATM), Jacques WEILLER (ANACR)

L'ANACR EN DEUIL

(suite de la page 1)

JOËL LE TAC

participé à la destruction de l'Usine électrique de Pessac en Gironde, il passe en zone non occupée, prenant des contacts avec des mouvements de résistance - tel le mouvement "Liberté" de François de Menthon, Georges Bidault et Pierre-Henri Teitgen - avant de regagner en août 1941 l'Angleterre via l'Espagne.

De retour en France par mer en octobre 1941, il structure en Bretagne le réseau "Overcloud", réceptionne des premiers parachutages d'armes et de matériels, organise le départ de clandestins - dont Fred Scamaroni - vers l'Angleterre, que lui-même regagne le 1^{er} janvier 1942.

Et c'est après un bref séjour à Londres que, de retour sur le sol national, il tombe dans une souricière à Rennes aux mains de l'ennemi le 5 février 1942. Après la prison d'Angers et Fresnes, c'est encore sur le sol national, en Alsace annexée par les nazis, qu'il connaît en premier, au Struthof de juillet 1943 à septembre 1944, les affres de la déportation NN (Nacht und Nebel). Puis Dachau, Neuengamme, Gross-Rosen, Dora, où il travaille dans le tunnel, et Bergen-Belsen seront ensuite les tragiques étapes de son martyre, auquel heureusement il surviendra, libéré le 15 avril 1945 par les troupes anglaises. Rapatrié le 1^{er} mai, il terminera la guerre avec le grade de capitaine.

Combattant des FFL et Résistant de l'Intérieur, Déporté NN, Joël le Tac ne pouvait que mériter l'honneur d'être fait le 17 novembre 1945 Compagnon de la Libération par le Général de Gaulle.

La guerre terminée, Joël le Tac a une activité professionnelle d'abord dans le commerce puis dans le journalisme, entrecoupée de périodes de rappel au service armé actif. En 1958, il est élu député de Paris et le restera sans interruption jusqu'en 1981 (UNR, UDR, UD-Vème).

Il fut en 1981-1982 Président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et président du Conseil International des Radios et Télévisions d'Expression francophone (CIRTEF).

En 1980, Joël le Tac était devenu membre du Comité d'Honneur de l'ANACR

Lieutenant-colonel honoraire, Joël le Tac était Grand officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945 (5 palmes), Croix des TOE (2 citations), Médaille de la Résistance avec rosette, Médaille des Services volontaires dans la France Libre.

GEORGES GUINGOUIN

... aux travaux forcés à perpétuité le 21 janvier 1942 par le Tribunal militaire de la 12^e Région.

Initiateur de la création de groupes armés, Georges Guingouin conduit de nombreuses actions de sabotage telles la destruction de chaudières à l'usine de caoutchouc Wattlez à Limoges le 8 mai 1943. Spectaculaire sera l'enlèvement de la Commission d'armistice franco-allemande de Limoges, le 28 mars 1944. Le développement de l'action des maquis s'accompagne de la remise en cause de l'autorité de Vichy : Georges Guingouin signe comme "préfet du maquis" les affiches qu'il fait placarder.

Lors du Débarquement, l'action de la 1^{ère} Brigade FFI qu'il commande retarde de deux jours la progression vers le Front de Normandie de la division SS "Das Reich", délai que le général Eisenhower jugera décisif pour l'enracinement de la tête de pont alliée. Objet d'une attaque allemande du 17 au 24 juillet 1944, la 1^{ère} Brigade perd 97 tués et blessés. Le 3 août, le colonel Guingouin devient chef départemental de la 4^e Brigade FFI et prépare la libération de Limoges, qui intervient le 21 août sans coup férir par la capitulation ou la fuite des forces nazies.

Au lendemain de la libération de Limoges, le colonel Guingouin a sous ses ordres en Haute-Vienne 20 000 FFI ; mais, le 20 novembre 1944, il est victime d'un grave accident de voiture. Le 19 octobre 1945, le Général de Gaulle le fait Compagnon de la Libération.

Maire de Limoges de 1945 à 1947, Georges Guingouin, que des divergences opposent au Parti communiste, s'écarte ensuite de la vie politique active et reprend son métier d'instituteur, qu'il exercera dans l'Aube jusqu'à sa retraite en 1968.

Entre temps, il aura été victime, avec d'autres résistants, de la calomnie et de la volonté de revanche d'éléments pétainistes. Incarcéré la veille de Noël 1953, ce n'est qu'au terme d'une campagne pour sa libération et celle de ses camarades - menée en premier lieu par l'ANACR - qu'il sortira de geôle. Il lui faudra attendre novembre 1959 pour bénéficier d'un non-lieu.

En 1966, il avait rejoint le Comité d'Honneur national de l'ANACR. Lieutenant-colonel honoraire, Georges Guingouin était Commandeur de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 39/45 avec palme, Médaille de la Résistance avec rosette.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

LANDES

C'est à Aire-Sur-L'adour, haut lieu de la Résistance landaise que l'ANACR a organisé le 27 mai dernier la célébration du 60^{ème} anniversaire de la Victoire sur le nazisme. La date du 27 mai symbolisant à la fois l'unification de la Résistance, avec la création du CNR, et l'écrasement du fascisme en Europe le 8 mai 1945.

Environ 500 personnes ont assisté à la célébration, prouvant par là l'attachement des patriotes à cette grande page de l'Histoire. La cérémonie a été remarquable par son contenu unitaire de rassemblement des mondes "Anciens Résistants" et "Anciens Combattants" : dans une atmosphère de communion et d'émotion, pas moins de 17 associations étaient présentes, avec une forêt de drapeaux.

Placée sous le parrainage effectif de Cécile Rol-Tanguy, la cérémonie avait le soutien des principales personnalités du département - MM. Pierre Soubelet, Préfet des Landes, Henri Emmanuelli, Président du Conseil Général, Jean-Pierre Dufau, Alain Vidalies, Jean-Louis Carrière, Philippe Labeyrie, députés et sénateurs - et du Président du Conseil Régional, M. Alain Rousset.

Si l'ANACR des Landes a été à l'initiative et la cheville ouvrière de la journée, avec le concours actif des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", il convient de souligner la part qui revient dans son succès à la municipalité d'Aire-sur-l'Adour, représentée par son maire, M. Cabé, et à l'équipe locale de bénévoles rassemblée autour de Serge Ferrière. Il faut aussi mentionner la contribution des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" des Pyrénées-Atlantiques, la participation de l'Harmonie de Jurançon et celle du président du Comité du Mémorial d'Orthez, André Cuyeu, remarquable maître de cérémonie devant le Monument aux Morts.

Devant le panneau symbolisant la croix gammée brisée par la coalition des Alliés fut évoquée la Résistance à Aire et rendu un hommage aux martyrs de la ville par le professeur Bruno Decriem. Des poèmes, déclamés par une jeune lycéenne, Mélodie Ribet, et par le professeur Pierre Cazaban, l'intervention du Président départemental de l'ANACR, Jean Ooghe, qui souligna l'importance capitale de la victoire sur le fascisme ainsi que les extraits bouleversants des lettres de fusillés qu'il cita, le dépôt des 15 gerbes par les Associations, les chants de la chorale d'Orthevielle, suivis d'un lâcher de ballons et d'un lâcher de pigeons par la Société colombophile montoise, donnèrent à la cérémonie un éclat, une émotion et une solennité d'un niveau rarement atteint.

La cérémonie terminée, plusieurs centaines de participants se sont retrouvèrent au vin d'Honneur offert par la municipalité aturine. Ce fut l'occasion pour le maire, Robert Cabé, de souligner le succès de la journée et de rappeler l'importance historique de la victoire sur le nazisme, clôturant ainsi la manifestation animée par la Chorale de l'Espoir de Dax.

A l'issue du banquet populaire, réunissant 337 convives et animé par la chorale de l'Espoir de Dax, la remise du "Diplôme d'Honneur du 60^{ème} Anniversaire de la Victoire" et de la plaquette biographique des Héros et Martyrs de la ville de Mont-de-Marsan, éditée par le Comité des "Ami(e)s de la Résistance" de la ville, termina cette journée mémorable.

GARD

Répondant au souhait exprimé par René Sabatier, résistant membre de l'ANACR, le Maire, Georges Fourquet, et le Conseil municipal de Bouillargues ont donné le nom de Jean Moulin à une nouvelle artère de la Cité.

L'inauguration a eu lieu le 8 mai dernier, la plaque étant dévoilée par Georges Fourquet et René Sabatier, qui évoqua le combat de Jean Moulin.

CHARENTE

Le samedi 11 juin a été une journée du souvenir : une quarantaine d'adhérents de l'ANACR et Amis se sont rendus par car depuis Toulouse au village-martyr de Marsoulas.

Dès 9 h 30, une gerbe était déposée au pied de la stèle de Cazères, en présence du maire, M. Escudé. Le président départemental de l'ANACR, Jean Bories, n'ayant pu se déplacer pour cause de santé, c'est Charles Mazet, secrétaire général, qui rappela la signification du devoir de mémoire.

A 10 h 15, une gerbe fut déposée devant la stèle entièrement renouée de Mazères-du-Salat par M. Casteras, maire, au nom de la commune, et par Louis Bonzom, au nom de l'ANACR.

A 11 h, la cérémonie traditionnelle de Marsoulas débuta après une visite aux tombes des martyrs. Une foule nombreuse, dont 37 porte-drapeaux, se pressait autour du monument. Dépôts de gerbes, minute de silence, appel des victimes de la barbarie nazie... La Marseillaise et le Chant des Partisans soulèveront une intense émotion. Mme David, maire, prit la parole, suivie de M. Blanc, de Jean Anouilh, pour l'ANACR, et de M. le préfet.

A 12 h 30, une gerbe fut déposée devant la stèle de Saint-Michel, en présence de Mme Bollari, maire du village. Des allocutions furent prononcées par le vice-président de l'ANACR, Lucien Vieillard et par Mme le maire. Puis un repas fraternel réunit plus de 80 convives.

En revenant vers Toulouse, lors d'un arrêt devant la stèle de Mauze, tout près de l'autoroute, une gerbe fut déposée et Charles Mazet rappela qu'ici aussi, dans ce coin de bois, de jeunes vies ont été anéanties.

CHARENTE

Le 2 octobre dernier, comme chaque année, à l'initiative du Comité départemental de l'ANACR et de la municipalité d'Oradour-d'Aigre, une cérémonie est organisée à la mémoire des époux Normand à la stèle commémorant leur sacrifice dans cette commune. Un hommage auquel est joint celui dû à toutes les victimes de la barbarie nazie dans cette région du ruffécois.

En ce 60^{ème} anniversaire de la libération des camps, rappelons que Madeleine et Gustave Normand, originaires de Germeville, tout près d'Aigre, tous deux entrés dans la clandestinité au sein du Front National de lutte pour l'indépendance, furent arrêtés par la Gestapo française à Saintes le 27 mars 1942. Madeleine fut assassinée à Auschwitz le 23 février 1943, Gustave fut fusillé au Mont Valérien le 2 octobre de la même année. Ce même jour et pour la même cause, Aristide Gentil, de Villiers-le-Roux, Pierre Dupont, de Saint-Martin-du-Clocher et Raoul Hédiard, de Ruffec, seront également fusillés au Mont Valérien. Les époux Berthe et Raoul Sabourault, ainsi qu'Henri Banlier, ne reviendront pas des camps de la mort.

La commémoration était présidée par Yves Clément, maire d'Oradour, en présence du député Jérôme Lambert, de Frank Bonnet, Conseiller Général, et de nombreux maires et élus des communes voisines. Les organisations d'Anciens combattants, Résistants et déportés étaient représentées par leurs Présidents, accompagnés de 18 drapeaux.

Après les traditionnelles sonneries, le dépôt de gerbes et la minute de silence, le Président départemental de l'ANACR, Camille Dogneton, rendit un hommage aux martyrs, rappelant "qu'ils ne devaient pas être victimes de l'oubli". Il insista sur la nécessité de transmettre la connaissance de ces événements aux jeunes générations qui pourront ainsi en pérenniser le souvenir.

La Marseillaise et le Chant des Partisans terminèrent l'émouvante cérémonie.

HAUTE-SAVOIE

70 Résistants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR) de Haute-Savoie se sont réunis en assemblée départementale le 9 Octobre à Reignier.

L'Assemblée a commencé par la lecture du rapport moral et d'activité présenté par Robert Lacroix, président départemental, qui s'attacha notamment à souligner l'importance de l'indispensable travail de mémoire qui incombe aux Résistants et aux Ami(e)s.

Il proposa de relancer la campagne pour que le 27 mai de chaque année devienne officiellement la "Journée Nationale de la Résistance", le 18 juin devenant la "Journée Nationale de la France libre".

Il stigmatisa l'initiative de 25 députés ayant déposé une proposition de loi tendant à instituer une "Journée du Souvenir" le 11 novembre ayant vocation à substituer de manière unique cette date à toutes les autres dates commémoratives. Il s'agit donc bien là d'une nouvelle attaque visant à supprimer le 8 Mai, date de la Victoire des peuples sur le nazisme capitulant sans condition.

Le président départemental insista particulièrement sur la nécessité de mieux faire connaître le programme du CNR toujours d'actualité, dont les valeurs qui le sous-tendent doivent être préservées : la liberté, la démocratie, la justice sociale, la solidarité, la tolérance, l'indépendance nationale et la paix. Ce sont ces valeurs qu'il faut mettre en évidence lors des initiatives de mémoire, en premier lieu grâce au Concours National de la Résistance et de la Déportation, source importante de civisme pour la jeunesse.

Les délégués ont exprimé leur indignation en apprenant la réédition, dans son intégralité, alors qu'un jugement de la Cour d'Appel de Lyon en date du 1^{er} octobre 1982 avait "ordonné la suppression de tous les passages diffamatoires envers M. Lamouille dans tous les exemplaires de l'ouvrage", du livre de l'abbé Jean Truffin, infamant à l'égard d'un grand résistant, chef de la compagnie FTPF "Liberté chérie". A l'unanimité fut votée une motion considérant qu'attaquer une partie de la Résistance c'était attaquer toute la Résistance.

Puis le rapport aborda les problèmes de l'organisation et de la propagande de l'ANACR et des Ami(e)s.

Après une large discussion, le trésorier dressa le bilan des finances. Enfin, deux motions furent votées à l'unanimité. Les participants se retrouvèrent ensuite lors du repas fraternel qui permit d'échanger les souvenirs et les transmettre aux "Ami(e)s" qui ont dès aujourd'hui et auront encore plus demain la responsabilité de transmettre à la jeunesse les valeurs de la Résistance qui sont celles de la République.

SEINE-SAINT-DENIS

19 avril 2005. En présence de l'association culturelle israéliite et de la classe C.h.a.m. (classe à

horaire aménagé musique du collège Evariste Galois), la municipalité de Sevran découvre à l'école Victor-Hugo la plaque en mémoire des 84 Juifs sevranais déportés en 1942. Cette année-là, le 26 octobre 1942, l'école Victor-Hugo continua à fonctionner malgré la présence de familles juives (femmes, enfants, hommes, Russes, Polonais, Roumains, Français...) en provenance de Sevran, Aulnay, Tremblay, Villepinte, Livry-Gargan, Montfermeil et Coubron, arrivées en camions ; malgré aussi la présence de la police allemande en armes, au milieu de la cour, interdisant tout contact avec les internés entassés au fond des classes.

Le 29 octobre, c'est le départ pour Drancy, antichambre de la déportation et de la mort. Le directeur et la directrice étaient des Résistants. La fille du directeur, professeur d'anglais, était présente à la cérémonie du 19 avril.

COTES D'ARMOR

Les années passent, les cérémonies du Souvenir se succèdent mais l'émotion est toujours aussi grande à Creach-Maout, où se déroula la tragédie des 5,6 et 7 août 1944.

Cette année, la cérémonie s'est déroulée en présence de Thierry Suquet, sous-préfet, d'Yves Le Roux, conseiller général, de nombreuses personnalités, maires, élus de la presqu'île, et présidents d'associations patriotiques.

Loïc Mahé, maire et président de la communauté de communes, a tenu à préciser, dans son discours combien il était important de rendre hommage aux victimes de ces terribles journées rappelant ainsi les souffrances des familles plus particulièrement touchées lors de ces funestes journées. Il a salué le "courage de ces combattants, leur amour de la patrie, leur sens du devoir, en espérant que ce sacrifice n'aura pas été vain et qu'il permettra longtemps encore de vivre une paix véritable, juste et durable, dans le respect des droits de l'homme, même si nous savons qu'il faudra rester vigilant, et lutter encore contre les idées racistes et xénophobes qui tendent à se développer".

Thomas Hillion, président départemental de l'ANACR a indiqué que le devoir de mémoire devait permettre de continuer à dénoncer les "falsificateurs de l'histoire". Il a également rappelé son rappelant son souhait de voir le 27 mai devenir journée nationale de la Résistance

MORBIHAN

Plus d'une cinquantaine de Résistants et "Ami(e)s de la Résistance" ont suivi les travaux du congrès départemental de l'ANACR du Morbihan, qui s'est tenu le 26 juin dernier à Ploemeur, sous la présidence de Marcel Raoult, président départemental auprès de qui avaient pris place à la tribune MM. Forest, adjoint au maire de Ploemeur (empêché), René Quéré, secrétaire général, Léon Moru, trésorier départemental, Robert David, président départemental des "Amis de la Résistance" et représentant le Bureau National de l'ANACR, Jacques Jardelot, président du comité local du pays de Lorient

Parmi les personnalités présentes, citons MM. Henri Scanvic, conseiller général, représentant la communauté de communes du pays de Lorient, Yves Le Normand, conseiller général, 1^{er} adjoint au maire de Lorient, Gérard Perron, maire, conseiller général d'Hennebont, Jean-Michel Lesschaeve, représentant Mme Le Maire de Lanester

Après le moment de recueillement en souvenir des camarades disparus, René Quéré, secrétaire général, présenta le rapport moral rappelant les grandes lignes de l'action menée depuis le congrès de Berné en juin 2002. Marcel Raoult rendit hommage à Charles Carnac, président départemental pendant 10 ans, puis présenta le rapport d'activité. Il rappela, rendant hommage aux municipalités organisatrices de cérémonies, la participation de l'ANACR aux cérémonies du 60^{ème} anniversaire de la libération de la Poche de Lorient et de la Victoire sur le nazisme. Evoquant l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, il fit la proposition à la commune de Lanester d'organiser chaque année, la cérémonie départementale en liaison avec l'ANACR et les "Amis de la Résistance". Enfin, Léon Moru, trésorier départemental, présenta le bilan financier. Les trois rapports furent adoptés à l'unanimité.

Robert David apporta au congrès tout à la fois le fraternel salut des "Ami(e)s de la Résistance(ANACR)" du Morbihan qu'il préside, et celui du Bureau national de l'ANACR. Il rappela les objectifs des "Ami(e)s" : défendre les valeurs de Résistance, combattre les dangers nés de la résurgence du fascisme et du révisionnisme, combattre pour la liberté et de la paix, agir dans l'esprit pluraliste de la Résistance, être des combattants de la mémoire.

HAUTE-LOIRE

C'est autour de Lucien Volle, président-délégué départemental de l'ANACR et de Paul Calmels, président du Groupe départemental des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", que s'est tenu, le 16 octobre dernier à Saint-Paulien, le congrès départemental de l'ANACR de Haute-Loire.

La direction Nationale de l'ANACR était représentée par Simone Mariotte, membre associée du Bureau National et présidente de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR).

Avant aussi pris place à la tribune du congrès de Saint-Paulien, Jean Laurent, coprésident départemental, Firmin Hernandez, vice-président, Jean-Jacques Jouve, trésorier, et Jean Vidal, président de l'UDAC. De nombreux dirigeants d'associations d'anciens combattants avaient tenu à être présents ou représentés à Saint-Paulien.

Les participants furent salués par M. Denis Eymard, maire de la commune, puis par M. Jean Bayer, sénateur et vice-président du Conseil général.

Après un instant de recueillement en hommage aux disparus et l'écoute du « Chant des partisans », Lucien Volle présenta un imposant rapport d'activités. Enumérant les commémorations organisées par l'ANACR, il tint à souligner la participation massive des élus et de la population non oubliée, des anciens combattants et porte-drapeaux. Il remercia à nouveau au nom de l'ANACR les maires et amis qui ont tenu, au cours des soixantièmes anniversaires, à faire ravalier les plaques et stèles.

En tant que président du Comité départemental du Concours scolaire de la Résistance et de la Déportation, il donna aussi quelques appréciations sur les travaux effectués cette année par les élèves.

Revenant des "Assises" organisées par la FNDIRP, il exprima sa satisfaction d'avoir vu inaugurer en présence de milliers de personnes une place Marcel-Paul, rappelant aussi qu'à Issoire le maire de la ville, M. Pascalon, a, le 25 septembre dernier, donné à un carrefour le nom de l'ancien président national de l'ANACR, le colonel Henri Rol-Tanguy, chef de l'insurrection parisienne, Compagnon de la Libération. Lucien Volle exprima aussi le souhait qu'un même hommage puisse être rendu à "Rol" par la ville du Puy-en-Velay.

Sur un plan plus négatif, Lucien Volle regretta que l'insuffisante collaboration avec la direction de l'ANACR, qui regroupe les derniers responsables vivants de la Résistance alligérienne, ait conduit à la publication d'ouvrages comportant des inexactitudes altérant la vérité historique.

Paul Calmels, au nom du "Groupe départemental des Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", en retraça l'activité - marquée par le soutien à l'action de l'ANACR en faveur de l'instauration d'une "Journée Nationale de la Résistance", le 27 mai, et d'une "Journée Nationale de la France Libre", le 18 juin - et en exposa les projets, notamment en direction des scolaires, la création d'un parcours de mémoire.

Après la discussion et les rapports des trésoriers (Jean-Jacques Jouve et Marie-Christine Merle), et l'élection de la Direction départementale, au sein de laquelle sont intégrés à tous les niveaux de responsabilité des "Ami(e)s de la Résistance", la parole fut donnée à Simone Mariotte, déléguée nationale.

Celle-ci insista sur la mission dévolue aux "Ami(e)s de la Résistance" : perpétuer non seulement le souvenir du combat des résistants, mais surtout le poursuivre. Par ailleurs, l'engagement des "Ami(e)s" dans les comités départementaux ANACR s'affirme chaque jour davantage pour des raisons qu'il n'est pas besoin de souligner. Ce qui conduit à entamer une réflexion sur le rapprochement organisationnel des structures "Ami(e)s" et ANACR que le temps qui passe rendra incontournable.

"Les 60^{èmes} anniversaires terminés, l'ANACR et l'Association Nationale des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" - devait-elle conclure - continueront le combat de la mémoire pour faire vivre au présent les valeurs de la Résistance, qui sont celles de la République".

INDRE-ET-LOIRE

Le 16 septembre, le Comité du Souvenir (ANACR, ANFFMRP, FDDIRP) et les familles de la cité des "Bords de Loire" à Tours ont rappelé le martyre des 4 jeunes de cette cité qui donnèrent leur vie pour la liberté de la France. Jean Soury fut l'ordonnateur de cette cérémonie qui se déroula en présence de M. Pierre Texier, 1^{er} adjoint au maire de Tours, du lieutenant-colonel Rosa, représentant le général Michel Poulet, Commandant d'armes de la place de Tours, du général Vialatte, des Présidents et Présidentes d'associations patriotiques ou de leur drapeaux.

Après le dépôt des gerbes ont lieu l'appel aux Morts par Annette Pierrain, femme de Fusillé, Déportée-Résistante et Renée Groussin, veuve de Déporté, puis ce fut la Minute de silence, le "Chant des Partisans", "La Marseillaise". Suzanne Pilsson, présidente départementale de l'ANACR et vice-présidente nationale de l'ANFFMRP, rendit hommage aux fusillés, aux déportés et aux soldats, morts pour la France, et appela à la vigilance face au danger du fascisme, à la montée de l'intégrisme et de la violence.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Raoul VIGNETTES (Pyrénées-Orientales)

Membre honoraire du Bureau national, Président de l'ANACR des Pyrénées-Orientales, Raoul Vignettes s'est éteint à l'âge de 85 ans. Né à Ortaffa (Pyrénées-Orientales), militant des Jeunesses communistes au moment du Front populaire, Raoul Vignettes s'engage dans le combat clandestin dès l'indépendance du PCF et le poursuit contre le régime collaborateur de Vichy dès la défaite de juin 1940. Arrêté une première fois en 1941 puis à nouveau en 1943, il est emprisonné à la centrale d'Esysses (Lot-et-Garonne). Participant à la tentative d'évasion collective qui sera réprimée dans le sang par les forces de Vichy, Raoul, livré avec ses camarades aux occupants nazis, connaît l'enfer du camp de la mort de Dachau. Libéré en 1945, il assumera des responsabilités politiques dans son département puis sera journaliste au quotidien "la Marseillaise". Militant de l'ANACR des Pyrénées-Orientales, Raoul en deviendra le Président départemental. Entré au Conseil National de l'ANACR en 1984, il deviendra en 1990 membre du Bureau national lors du Congrès de Perpignan dont il fut l'acteur décisif du succès ; il avait demandé d'être placé à l'honorariat du Bureau national lors du congrès de Grenoble, en novembre 2004. L'un des principaux initiateurs de la cérémonie de Valmanya commémorant annuellement le martyre de ce village, il a laissé, avec "Mémoires d'un rescapé", un bouleversant témoignage empreint d'humanité sur la Déportation. Raoul Vignettes était Officier de la Légion d'honneur, Médaille de la Résistance, Croix du C.V.R.

Elie PONS (Haute-Garonne)

Pupille de la Nation à l'âge de 12 ans, Elie Pons, né en 1924, travaillant comme aide-chimiste au Laboratoire de la Vieille-Montagne, dont il sabotait la production destinée à l'ennemi, fut, bien qu'handicapé, convoqué au STO. Rejoignant un maquis de l'Aveyron pour y échapper, il s'intégrera avec le groupe Hubert dans le Lot, participant avec lui à diverses opérations de sabotage, notamment sur la ligne Capdenac-Cahors. Rejoignant Toulouse le 19 août 1944, il sera par la suite dirigé vers Gueugnon puis participera aux combats d'Autun et poursuivra vers Assonne et Champagny. Elie Pons a exercé pendant 22 ans la fonction de trésorier départemental. Il était titulaire de la Croix de CVR.

L'ANACR de Haute-Garonne déplore aussi le décès de Célestine TRUSSARDI, membre du Comité d'Honneur départemental, de Maurice BOLZAN, ancien déporté, de Bernard DARBAS.

Hippolyte ARMAND (Savoie)

Né en 1920 dans une famille d'agriculteurs, Hippolyte Armand était une figure emblématique de la Résistance en Combe de Savoie. En contact dès 1940 avec le Parti communiste clandestin, Hippolyte Armand créera en 1943 la 5^{ème} Cie FTP dont il sera le responsable. Dans la nuit du 14 mars 1944, la ferme familiale ayant été saisie à une dénonciation investie par des Allemands, Hippolyte échappa de justesse à l'arrestation mais sa jeune sœur Marinette fut déportée Ravensbrück. Participant en avril-mai 1944 avec la Cie FTP 92.10 à diverses opérations telles la destruction du pont ferroviaire d'Argenteuil, il sera blessé lors d'une opération ultérieure et soigné à l'hôpital d'Aix-les-Bains. Hippolyte Armand était Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille de la Résistance, Croix de CVR.

ALLIER

Le 24 juillet 2005, le chêne de la Résistance, en forêt de Tronçais, a été souillé par des individus déposant une pancarte à la gloire de Pétain. Cet acte odieux a été évoqué lors de la cérémonie commémorative des combats de "Bouilliole" le 8 août dernier et a soulevé l'indignation des élus et des responsables d'organisations d'anciens combattants de la région.

Sans doute, cela n'a pas suffi aux nostalgiques du régime pétainiste, puisqu'une plaque signalétique indiquant l'emplacement du "Chêne de la Résistance" a subi le même sort, en remplaçant, le mot Résistance par celui de Pétain.

Il serait peut être utile de rappeler que ce sont des bûcherons de la forêt de Tronçais qui, en plein hiver sous l'occupation allemande, débaptisèrent le chêne Pétain pour le rebaptiser "Chêne Gabriel Péri, député communiste, fusillé par les Allemands".

Le chêne prit après guerre, le nom de "Chêne de la Résistance" en hommage à cet acte courageux.

Roger LUTTENAUER (Essonne)

Né en 1921, Roger Luttenauer avait été sergent-chef des F.T.P. du Cher. Exerçant des responsabilités au sein du Comité ANACR de l'Essonne, dont il sera vice-président, il fut élu membre du Conseil National de l'ANACR lors du congrès de Lyon ; il en demanda l'honorariat lors du congrès de Cannes en 1984. Il était titulaire de la Croix de Combattant Volontaire 39-45.

René JANVIER, Claude FLANDRE, Alberta CASSI (Seine-Saint-Denis)

Né en 1915, René Janvier, alors coiffeur à Drancy, fut mobilisé fin août 1939, et sera démobilisé le 20 janvier 1941. Ayant repris son métier, il fut mis en contact par un client avec Serge Lefranc, Entré au Front National de la Résistance, il organise des distributions de tracts, participe à des coupures de lignes téléphoniques dans le secteur SNCF Drancy-Le Bourget. Nommé capitaine FFI le 10 juin 1944, il organise avec les cheminots lors de la Libération la défense des installations ferroviaires du secteur et participe avec les FFI du secteur et la 2^{ème} DB aux combats de Blanc-Mesnil. Président d'honneur du Comité ANACR de Drancy, il était médaillé de la Résistance et Croix du CVR.

Claude Flandre arrêta en 1941 sa formation d'officier-mécanicien au Havre parce que son école travaillait pour les Allemands. Entré à 15 ans dans la Résistance, il a la douleur de perdre son père, fusillé en 1944. Engagé à la 1^{ère} Armée, il deviendra sous-officier et sera blessé par deux fois. Président des ACVG et de l'ANACR de Pantin, il était Chevalier de la Légion d'Honneur.

Alberta Cassi, née en 1909, était pupille de la Nation. Tenant avec son mari un café-hôtel à Drancy, elle sera une aide précieuse pour la résistance drancéenne, cachant du matériel clandestin (tracts, journaux...), aidant les réfractaires au STO... Trésorière du comité ANACR de Drancy, elle était très impliquée dans l'Amicale de Châteaubriant.

Joseph PEIRON, Françoise CASANOVA, Pierre FLAHAUT (Bouches-du-Rhône)
Joseph Peiron ("Marseille") fut Résistant dès 16 ans. Télégraphiste à la poste Colbert, il met à profit ses tournées dans le Vieux Marseille pour coller dans les cages d'escaliers des tracts incitant les jeunes gens à prendre le maquis plutôt que de partir au STO. Echappant de justesse à l'arrestation durant une rafle, Joseph Peiron, rejoint en 1943 un maquis dans le Cantal. Participant aux côtés d'Espagnols antifranquistes et de gaullistes à de nombreuses actions, telle une embuscade tendue aux Allemands à la sortie d'un tunnel, près du Lioran. "Marseille" participa à la libération de Lyon, puis prit la direction du Rhin jusqu'à Audincourt. Cependant, mineur, Joseph Peiron avait besoin d'une autorisation parentale pour pouvoir continuer à prendre part aux combats...

Veuve de Jean Casanova, tué le 27 décembre 1943 au maquis Gabriel Péri, Françoise Casanova fut elle-même une résistante active au sein des FTP, ce qui lui valut plusieurs décorations et la Médaille de la Ville de Cannes, ville dont elle présida le comité ANACR et où elle est décédée à quelques jours d'avoir 100 ans.

"Héry" dans la Résistance, combattant FFI-AS dans la région d'Allevard-les-Bains, Pierre Flahaut était secrétaire du C.A.R. et Médaille militaire.

LOT-ET-GARONNE

Les Résistants du Bataillon Néracais et ceux des FTP ou du Corps Franc Pomiers sont venus rendre hommage, à l'appel de M. Brunet, Maire de Nérac, et du Comité ANACR, aux 7 fusillés du 20 juin 1944 : Faubert R., Dutour J., Sciers C., Saubesty P., Deglave C., Capdevielle J., Pevry W.

Gilbert Sauboy et Mario Bosselli, deux membres du Bataillon Néracais, déposèrent la gerbe de l'ANACR de Nérac. M. le Maire lut l'appel à la Résistance lancé à la radio de Londres, le 18 juin.

Jacques Chantre, Président du Comité ANACR néracais, rappela comment, regagnant le maquis avec du ravitaillement, ces camarades se trouvaient nez à nez avec une colonne de SS qui, sauvagement, les massacrèrent à coup de pied et de crosse avant de les achever.

La présence de Mme le Sous-préfet représentant l'Etat donnait à cette cérémonie l'importance reconnue du don de soi qui portait les Résistants.

Merci au Général Seroni d'avoir comme toujours été présent ainsi qu'aux filles et fils des tués, à l'Association des Ami(e)s de la Résistance (ANACR).

André LABROSSE (Eure-et-Loire)

Né en 1922, André Labrosse fut agent de renseignement et de liaison du groupe Bidoun-BOA et du maquis FTFP Champenier. Alors vice-président départemental du comité départemental ANACR, il fut élu au Conseil National lors du congrès de Lyon en 1980 ; il accéda à l'honorariat lors du congrès de Nevers en 2002. André Labrosse était Chevalier de la Légion d'honneur et Croix de Guerre avec palmes.

Ernest BIETTE (Oise)

Décédé à 88 ans le 30 août dernier, Ernest Biette, ouvrier métallurgiste, avait adhéré aux Jeunesses communistes avant la Seconde Guerre mondiale. Entré très vite en Résistance au sein de l'Organisation Spéciale (O.S.) du Parti communiste clandestin, il sera arrêté en septembre 1942 lors de la grande rafle qui décimait les premiers groupes de la résistance communiste dans toute la vallée de l'Oise entre Compiègne et Montataire. Interné à la centrale d'Esysses, il participa à la révolte des 1200 internés en février 1944, avant d'être déporté, le 18 juin 1944, à Dachau. Il fut libéré en avril 1945. Ayant repris son métier de métallurgiste avant de devenir employé municipal à Montataire, Ernest Biette milita activement dans les organisations d'anciens déportés et d'anciens résistants. Il fut Président départemental de la FNDIRP, de l'ARAC et membre de la direction départementale de l'ANACR et du Comité d'Entente des Associations issues de la Résistance et de la Déportation. Ses prestations dans les lycées et collèges étaient toujours écoutées avec émotion. Ernest Biette était chevalier de la Légion d'honneur, titulaire des Médailles militaires, de la Résistance et du Mérite.

Raymonde FRAISSE (Puy-de-Dôme)

Personnalité marquante de la Résistance auvergnate, Raymonde Fraisse s'est éteinte à 84 ans. Très tôt, jeune employée de la Banque de France, elle participa à la lutte antifasciste : édition de tracts, confection de fausses cartes d'identité. Rejoignant fin 1942 le service "Action" du mouvement "Combat", elle doit abandonner son emploi et devient "Ketty", agent de liaison de l'état-major de la R 6. Elle sera présente les 10 et 11 juin 44 à la bataille du Mont Mouchet. Elle était membre du bureau des MUR et assumait les fonctions de secrétaire générale du CODURA Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, elle était Médaille de la Résistance.

L'ANACR du Puy-de-Dôme a été aussi endeuillée par la disparition d'André LEMARCHAND, membre du Comité directeur départemental, Chevalier de la Légion d'Honneur, d'Henri FURNIAL, qui refusa de partir au S.T.O. et prit part aux activités des FTP de Marillac-la-Croisille (Corrèze), de Roger CHATAIGNIER. Par erreur, nous avons, dans notre numéro de mai-juin, attribué au département de l'Allier les notices consacrées à Edmond LECLANCHE, Alfred PABIOT et Roger PAULON, adhérents de l'ANACR du Puy-de-Dôme. Louis VILLALARD (Ille-et-Vilaine)

Membre du groupe FTFP, Louis Villalard fit partie du groupe FTFP du maquis de Broualan, situé dans le nord de l'Ille-et-Vilaine et qui contribua à ouvrir la route aux armées alliées débarquées en Normandie et de dirigeant vers la Bretagne. Louis Villalard était Croix du Combattant et de CVR.

LA LANGUE FRANÇAISE FAIT-ELLE PARTIE DE NOTRE PATRIMOINE ?

Au long des siècles, se forma en notre France une langue commune dont le monde a reconnu la richesse, l'harmonie, la précision qui en fit longtemps la langue de référence en diplomatie (celle qui s'imposait quand il y avait doute sur l'interprétation d'une convention internationale, comme un exemple en subsistait à propos du règlement nautique envisagé pour le Proche-Orient). Philippe Sollers l'a qualifiée de "prose enchantée d'histoire".

Que de chefs-d'œuvre donna-t-elle à l'humanité, littéraires (en prose ou en vers), philosophiques, scientifiques... Les amoureux de la langue connaissent les heureux tourments de grands critiques, français ou non, qui se demandent comment pourraient être traduits sans rien en perdre les deux vers de "Phèdre" qui perpétuent une conjugaison quelque peu désuète mais ici irremplaçable :

"Ariane, ma sœur, de quel amour blessée

"Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée".

Et pour nous, Français les mieux en mesure de comprendre par exemple, jusqu'au cœur, cette prouesse incomparable et incomparable de Louis Aragon : "Les Ponts de Cé", qui dit à mi-voix la beauté puis le malheur du pays trahi, comment pourrions-nous négliger le langage qui la permit ?

Est-ce à dire que doivent être repoussés des parlers régionaux, locaux, professionnels, voire des argots, pittoresques contributions à l'identité d'une collectivité ? Que non. Beaucoup ont apporté leur écot à la langue nationale, souvent avec esprit (qui n'est pas synonyme exact d'humour) et l'apportent encore. Ne sont à ignorer que les inventions de l'indignité.

Mais la sauvegarde, l'enrichissement, la transmission de la langue nationale, se doivent de refuser ce qui la martyrise, en trucidant le sens et la syntaxe. Rabelais déjà appelait à ne pas confondre richesse du vocabulaire (songeons au sien !) et joggorrhée à la Janotus de Bragmaro.

La défense du patrimoine est à l'ordre du jour, alors même que l'on rogne sur l'entretien des monuments historiques et que l'on néglige (le terme est modéré) les archives. La défense du langage, elle, ne demande guère de crédits mais intelligence et dignité.

Que coûterait-il, par exemple, de prononcer correctement notre langue ? De ne pas entendre sur radios ou télévisions : le "Parqueu des Princes", ou "matcheu nul", ou "vingteudeux", ou (annulant la numération sexagésimale) : "treize heures zéro huit", (ce qui contamine la SNCF, dont les horaires donnent à croire que l'heure compte cent minutes).

Que coûterait-il de ne pas succomber aux modes verbales, néces ou ne sait d'où et qui de temps en temps disparaissent heureusement d'elles-

mêmes ? Nous avons vécu la vogue de : "dans le cadre de", puis de "au niveau de" (ce qui me valut d'entendre sur une radio : "Au niveau de l'altitude"), puis de "bien évidemment" (si c'est évident, à quoi sert le mot bien ?). Et nous voici avec la mode de l'"opportunité", qui évite de choisir entre l'"occasion", "la possibilité", "la chance"... et se contamine souvent avec le désagréable mot "opportunisme".

Parler de l'anglais considéré comme valorisant serait trop long, surtout quand l'utilisent ceux qui ne le connaissent pas. (Trouvaille récente, sur une enseigne : "Sac's English", ce qui signifie : l'anglais du Sac... ! Relisez donc : "Parlez-vous français ?" d'Etiennele. - 2.

Est-ce à dire qu'il ne convient pas d'apprendre une langue étrangère ? Au contraire : la connaître permettra, si on lui emprunte un mot, d'utiliser celui-ci à meilleur escient. Et de mieux comprendre le pays où on la pratique.

Un journaliste nommé Alain Feutry a récemment instruit le procès de l'utilisation dans un sens... dénué de sens, du verbe faire : "J'ai fait l'Espagne" "On se fait une toile" (ou "une bouffe", ô élégance !) ou "Ça fait problème".

Son collègue Eric Olivier a passé un joyeux moment à découvrir dans un texte officiel de l'Education Nationale qu'un parent d'élève est un "générateur d'apprenant" et qu'un "référentiel bondissant" est... un ballon ! Son autre collègue, Mme Pech, a découvert ce qu'est dans une circulaire de même origine "un texte à dominante narrative, explicative, descriptive ou injonctive..." ; c'est une rédaction à l'école élémentaire ! Quant à repérer "les éléments musicaux caractéristiques" et à désigner... "leur organisation (succession, simultanéité, ruptures...)" c'est... le solfège ! Et au Ministère, interrogé sur ces jargons plus que moliéresques de rédacteurs souvent agrégés (qui l'eût cru naguère ?), quelqu'un répond : "On peut se demander s'il est nécessaire d'être aussi précis en mathématiques qu'en sport". **SIC !** Esprit ou humour ? Ou... ? Choisissez un mot.

Le présent article n'est pas d'un genre habituel dans notre journal. Mais, bon sang, les grands, les très grands poètes de la Résistance, comme tous leurs devanciers, ont bien écrit en français, (laissant à d'autres les pédantismes et les jargons). Ne médisent de la poésie de la Résistance que des plumitifs dont la prétention est inversement proportionnelle à leur présence dans nos rangs de 1940 à 1945.

Mais, il nous faut encore dire que la phrase précitée sur les mathématiques implique un sous-entendu qui a reçu une réponse récemment citée par Claude Duneton, défenseur connu de la langue. Un jeune Français n'a pas supporté d'entendre que c'est le niveau exceptionnel de l'école mathématique

française qui permet que, contrairement à beaucoup d'autres disciplines, elle se passe de l'usage de l'anglais. Il a rétorqué : "C'est dans la mesure où l'Ecole mathématique française reste attachée au français qu'elle conserve son originalité et sa force". Autrement dit, c'est le contraire : se traduire entraînerait des approximations dommageables à la clarté des raisonnements.

Qui donc est ce contestataire ? Il s'appelle Laurent Lafforgue. Son âge ? 36 ans. D'où lui vient une telle assurance ? Révélerons que c'est à lui que le congrès mondial de mathématiciens qui ne se réunit que tous les 4 ans vient de

décerner la Médaille Fields, créée par eux pour pallier la carence du Prix Nobel en ce qui concerne cette discipline.

Notre association, qui compte parmi les siens deux des plus grands linguistes du XX^e siècle, Albert Dauzat et Marcel Cohen, se devait d'affirmer son attachement à cet élément capital de notre patrimoine : la langue française. **C.F.-B.**

- 1 - Gargantua XIX.
- 2 - Gallimard. Collection "Idées".

LIVRES • LIVRES • LIVRES

GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ

Par Frédérique Neau-Duffour

Il a évidemment été souvent question, depuis la fin de la guerre jusqu'en 2002, année de son décès, de Geneviève de Gaulle, nièce du Général et épouse de Bernard Anthonzio, éditeur d'art puis compagnon de travail d'André Malraux.

Frédérique Neau-Duffour, née en 1972, réussit à dresser une biographie que l'on ose dire complète de la femme qui, indifférente à la célébrité, fut depuis 1940 de tous les plus nobles combats et bénéficia - bénéficie au-delà de sa disparition - d'un respect chaleureux et fraternel de la part d'hommes et de femmes appartenant à toutes les nuances de l'opinion nationale et humaniste. L'enjeu était quasiment une gageure pour un auteur aussi jeune. La réussite est pratiquement totale.

Nous devons nous défendre de citer la totalité des informations importantes mentionnées dans l'ouvrage ; pour le faire, il faudrait réécrire celui-ci ! Mais ce nous est un devoir que de rappeler quelques faits.

D'abord, cette rapide et exacte évocation de la position de la famille : " Dans un milieu en majorité antidreyfusard, mon grand père a été dreyfusard. Dans un milieu en majorité munichois, mes oncles et mon père ont été anti-munichois ". Voilà qui, très simplement, aide à comprendre beaucoup de choses. En 1940, la famille du Général - parti à Londres - est repliée en Bretagne, à Locminé. Personne n'entend l'Appel du 18 juin. Sur la place du village, le prêtre croise Geneviève et sa grand-mère. Il leur révèle le message. La grand-mère crie avec enthousiasme : " Mais c'est mon fils, M. le curé ! C'est mon fils ! ". C'est la dernière joie de la mère du Général bientôt décédée, dont les Allemands feront garder militairement la tombe, en interdisant toute inscription sur elle..

Bientôt, sur la suggestion de notre camarade Lucien Neuwirth, elle commence à diffuser des photos de son oncle. Prise alors qu'elle en porte une, elle sort libre d'un long interrogatoire, un soldat allemand l'aidant même à retrouver une place dans le train où il l'avait interpellé ! (Prudence ?)

Au bout de quelque temps, ayant rejoint le mouvement " Défense de la France ", elle en devient membre du Comité Directeur, avec des résistants comme Viannay, Salmon, Oudin... Puis elle succède à la grande Berty Albrecht et devient un élément décisif de la rédaction du journal lancé par son mouvement sous le même titre.

Le 20 juillet 1943, alors que c'est un autre résistant que des policiers " français " pensent arrêter, Geneviève tombe dans les mains de l'inspecteur Bony, le triste cagouillard et membre de la " Carlingue " (chacun connaît la bande Bony-Lafont). Le traître de la rue Lauriston (où est situé son quartier général, récemment évoqué sur une chaîne de télévision) la jette évidemment en prison. Elle

trouve le moyen de communiquer avec d'autres prisonnières comme Germaine Tillion et Anise Postel-Vinay. Elle s'emploie à soutenir le moral de ses compagnes de détention, lance le chant de *La Marseillaise* lorsqu'un prisonnier part vers l'exécution. Puis bientôt, c'est Ravensbrück. Elle y est dirigée au départ du camp de Compiègne où les nazis procèdent à l'appel d'un millier de femmes. Quand c'est son nom qui est appelé, toutes celles qui sont vouées au convoi lancent une extraordinaire acclamation. Puis c'est la tentative d'évasion du convoi, le début de sévices dont toutes les déportées souffriront souvent jusqu'à la mort. Et à Ravensbrück, voilà que se manifeste une extraordinaire solidarité entre déportées, Geneviève comptant des amies parmi les membres de tous mouvements, de toutes familles de pensée, à commencer par Marie-Claude Vaillant-Couturier. Que l'on permette au rédacteur de cette trop brève évocation un souvenir personnel. Lors des obsèques de Marcel Paul, célèbre déporté qu'elle estimait profondément, l'émotion fut si forte à un moment de l'éloge funèbre prononcé que Geneviève s'évanouit. Qui la ramassa, la prit dans ses bras, fit l'impossible pour lui pour lui faire reprendre conscience ? Marie-Claude Vaillant-Couturier, dont les options civiques avaient l'air d'être aux antipodes de celles de Geneviève. Mais le regard de celle-ci sur la compagne chère entre toutes qui venait de prendre soin d'elle fut tellement bouleversant que tous les voisins essayèrent non pas, comme on dit " une larme ", mais beaucoup.

Et l'on sait que plus tard Geneviève de Gaulle se consacra entièrement à la cause des pauvres entre les pauvres - exprimant d'ailleurs quelques différences avec un autre résistant - l'abbé Pierre - qui se consacre au même généreux combat.

Geneviève de Gaulle fut la première femme élevée à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur.

Editions du Cerf

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =

Par 10, l'unité : 20 : 20 € x =

DVD (60 minutes)..... L'unité : 28 € x =

Par 10, l'unité : 25 : 25 € x =

Total : €

France de port

Tout demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS - chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

FRANCE D'ABORD

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 11 €

Etranger 13 €

Abonnement de soutien 25 €

Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier

numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD

Le gérant : Jean FREIRE

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incompo Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60